



COMMUNE DE SORAL PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2021
--

Présents :	M. Raoul FLOREZ, Maire Mme Laura WEISS, Adjointe Mme Céline FONTAINE, Adjointe M. Philippe REVILLET, Secrétaire général Mmes Marie-Agnès DOUGOUD, Malika FABJAN, Laura FÄHNDRICH, Dany PETRIS
Excusé-e-s	
Procès-verbal :	Mme Janine BELAHBIB-DEGEN

Le Président Nicolas Hafner souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance du Conseil municipal à 18h30.

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 26 avril 2021**
2. **Proposition du Maire relative à l'approbation des comptes annuels 2020 dans leur intégralité**
3. **Rapport de la commission de l'aménagement, des bâtiments et de l'énergie**
4. **Proposition pour le bureau du Conseil municipal**
5. **Communications de l'exécutif**
6. **Propositions et questions individuelles**

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 8 mars 2021**

M. Hafner, page 6, point M. Battiaz, : enlever le § commençant par « Il fait part... » Puis, dernière ligne du dernier §, page 6 : supprimer la redondance **le but de réduire**. Puis, page 7, **M. Fontaine, dernier § :** « ...une présentation **au CM** du projet... »

Mme Pétris, page 4, point 3, 1^{er} § : « ...a créé un **groupement** intercommunal... Puis, plus loin « ... compte aujourd’hui **près** de 300 joueurs... » Plus loin **encore** : « ...revêtement synthétique **et rénovation du terrain synthétique actuel**, et le devis... », enfin : « ...D. Grobéty **qui assure que les projets sportifs sont généralement bien soutenus.** »

M. Ruckstuhl, page 7, son intervention : « ...sont inscrits, **19** de Soral et **6** de Laconnex ».

M. J.-M. Dunand, page 3, 2^e § : « ...plus de CHF **6'500'000.-** fin 2020. » Puis **page 5, fin 1^{er} §** : «...F. Merlon et E. Gardi. »

Avec ces modifications, le procès-verbal est approuvé à l’unanimité.

2. Proposition du Maire relative à l’approbation des comptes annuels 2020 dans leur intégralité

Le Président lit la délibération, puis propose de passer au vote.

La délibération N°3 /2021 est approuvée à l’unanimité.

3. Rapport de la commission d’aménagement, des bâtiments et de l’énergie

M. Fontaine revient sur la présentation du projet au cœur du village le 4 mai dernier. Il s’agissait des 2 bâtiments qui seront construits pour la commune (principal + annexe). Au niveau du programme, il précise que celui-ci a beaucoup évolué avec la visite de plusieurs locaux parascolaires ou de bâtiments multifonctionnels, dans des communes de la campagne à Genève.

Dans le bâtiment principal, il y aura un programme scolaire avec 2 classes, 1 bibliothèque, 1 arcade et des locaux polyvalents. Dans l’annexe, il y aura le restaurant scolaire avec salle de jeux, salle de repos, le jardin d’enfants et des locaux pour accueillir l’Ecole de musique. Décision a été prise en commission d’utiliser une partie des sous-sols pour des locaux polyvalents et le travail se poursuit sur cet élément. Enfin, une réflexion est menée sur les aménagements extérieurs autour de ces bâtiments et le préau de l’école.

Les prochaines échéances consisteront à organiser les mandataires pour porter le projet jusqu’à l’autorisation de construire.

Puis en commission, un travail sur le réaménagement des locaux de la Mairie est en cours, avec un appel d’offre lancé pour trouver un architecte. D’autres points sont également traités, qui prennent plus de temps, et il devient nécessaire de réfléchir à une répartition des tâches pour pouvoir les traiter l’une après l’autre. Une audition du directeur de l’école, ainsi que la maîtresse adjointe, sont prévues pour bien comprendre la nature des

programmes scolaires qui seront menés dans ces bâtiments. De même, pour le jardin d'enfants.

Le Président ajoute que c'est un projet polyvalent apte à accompagner l'évolution de la commune dans les prochaines décennies. Il a été conçu dans cette optique. **M. Fontaine** ajoute que les besoins changent aussi assez vite et la volonté de la commission est de faire un bâtiment qui puisse absorber les différentes évolutions et besoins qui adviendront ces prochaines années à Soral. Pour cela, il faut des dimensionnements de salles qui puissent accepter différents programmes.

Enfin, il ajoute que lors de la présentation de décembre, une volonté de disposer d'une toiture solaire avait été exprimée et ceci a été intégré au travail sur ces bâtiments.

4. Proposition pour le bureau du Conseil municipal

Le Président propose pour ce point de donner la parole aux c.m. pour qu'ils expriment leurs intentions.

Il ressort de l'avis général que tout se passe bien et que rien de négatif n'étant à relever, il serait intéressant de capitaliser sur cette expérience pour continuer. Le Président tient à souligner que le travail des commissions a été efficace, avec un travail de fond effectué et de nombreuses propositions faites.

Les membres du Bureau et le Président remercient et indiquent être prêts à continuer. Rappel est fait que le vote pour le bureau du CM sera à l'OJ du CM de juin.

5. Communications de l'exécutif

Mme Weiss informe d'un nouveau tout-ménage qui fait le point sur les dossiers sur lesquels le CA et le CM ont avancé. Un rythme de 2x par an est visé.

Dernier COPIL route de contournement: une mise en évidence des avantages/inconvénients des projets de routes a été faite. **Mme Weiss** explique que le projet est très ambitieux (viaduc, nouveau giratoire, tranchées ouverte et couverte, etc...). M. Dal Busco a déclaré que cette étape étant faite, Soral devra se déterminer pour dire si une présentation au Grand Conseil est souhaitée ou s'il faut s'arrêter là. Un arrêt net maintenant n'a pas de sens, mais de fait la responsabilité de refuser a été transférée à Soral. Après réflexion, l'exécutif est d'avis d'en informer la population en faisant venir le fonctionnaire qui a assuré la présentation du projet. Une demande pour faire 2 soirées

d'information (sur inscriptions) début juin a été envoyée, mais nous devons prendre le temps de bien réfléchir avant de donner notre réponse.

M. Florez a l'impression que l'on voudrait que Soral dise « Non, c'est trop gros, cela coûte trop cher » alors que rien d'autre ne nous a été présenté. Il est donc partisan que la population voie le résultat de discussions de nombreuses années et puisse poser des questions. Un débat politique doit être mené et à un niveau plus haut, au Grand Conseil.

M. Fontaine est aussi d'avis d'informer la population, ne serait-ce que pour prendre acte des réactions. Pour sa part, il ne comprend pas les raisons de ce tracé, mais juge contre-productif de le refuser aujourd'hui. Continuer à proposer des solutions alternatives lui semble la bonne voie, d'autant que ce tracé est susceptible d'être corrigé, amendé, etc...

M. Florez ajoute que ce tracé est situé à 80% sur sol français et ces derniers étaient très fâchés de ne pas avoir obtenu le double échangeur à Viry et ont déclaré vouloir s'y opposer. Pour sa part, il estime important de présenter à la population, puis de rendre compte des positions et de demander de passer à l'étape suivante au Grand Conseil.

Petites douanes – lettre d'intention : il est ressorti de la dernière séance que Viry a énormément de retard. C'est 5 mois de retard, mais certains aménagement seront faits pour la rentrée scolaire.

Mme C. Fontaine informe avoir commandé les sacs poubelle verte, mais il y a 2 mois de délai de livraison. Ce sera à l'OJ de la prochaine commission de l'environnement.

Sources lumineuses publiques : courriel envoyé à M. Zufferey, personne de contact aux SIG sur cette problématique, avec toutes les questions posées. Elle est dans l'attente de sa réponse. D'autre part, elle a envoyé un courriel à M. Hirschi, chef de service de l'entretien du patrimoine des routes cantonales, demandant si pour les sources lumineuses appartenant au canton, une participation du canton est prévue. Il a accusé réception et nous allons recevoir un courrier réponse.

6. Propositions et questions individuelles

Mme Pétris informe que le projet Soral'aide va entrer dans une phase de test d'ici 2 semaines, avec l'espoir de disposer du site pour la rentrée.

Puis merci encore à la jeune Nicole qui est venue préparer les sandwiches lors du dernier CM. Elle rappelle que dans le cadre de la commission sociale, il y a une volonté de développer des « petits jobs » pour les jeunes du village, de 12 à 25 ans. Elle tient à jour une liste de ceux-ci afin d'être à même de faire un roulement, aussi elle lance un appel

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2021

aux autres commissions pour proposer aussi des activités pour les jeunes, à titre de participation à la vie communale.

Mme Fabjan relaie le message d'un habitant qui suggère de faire des containers enterrés, pour une meilleure gestion des déchets. Ce message a été transmis à la commission de l'environnement et à l'exécutif.

M. J.-M. Dunand suggère de monter un groupe de travail ad hoc, et même d'intégrer cette réflexion dans le PD Com, car c'est un sujet de politique communale à envisager sur un temps long.

Mme Fontaine enverra un accusé de réception confirmant que le sujet sera examiné par l'exécutif et les commissions.

M. Battiaz revient sur la remarque de la commission Bâtiment de vouloir prioriser les projets en parlant de la réfection de la Mairie. Le projet au cœur du village retient toute l'attention aujourd'hui, aussi lancer l'étude sur la Mairie devrait peut-être être envisagé sur 2 étapes.

M. Fontaine répond que le besoin est actuellement de réorganiser le secrétariat. La réfection de la Mairie est un projet prévu sur une durée de 10 ans, devant permettre de mener une réflexion d'ensemble, ce qui est trop long pour maintenir le secrétariat dans sa configuration actuelle.

Le Maire renchérit en rappelant que cette demande de réorganisation du secrétariat date de plusieurs années.

M. Farner informe qu'un conférencier, M. Eric Achkar, président de la société d'astronomie de Genève et initiateur de « La nuit est belle », propose une conférence sur les impacts de la lumière, à différents niveaux, astronomique, biologique, sociologique, sur la santé, l'énergie, etc...Deux dates ont été proposées en septembre et ouvertes à tous, selon les normes en vigueur à ce moment.

Défibrillateurs : une information est prévue après la mise en place du matériel et

M. Revillet relancera pour une date de présentation pour des groupes de 10-12 personnes. Le coût est de CHF 1'800.- l'heure ; une présentation de groupe dure ~1 heure.

M. Farner se renseignera sur les conditions de faisabilité avant de constituer des groupes.

Enfin, il informe qu'il va quitter la commune à la fin de l'année et donc le CM. Un remplaçant est donc à chercher, de même pour le Bureau de vote où il est suppléant.

La séance est levée à 19H40.